



Fiche de Déclaration des Impôts Mensuels

CONTRIBUABLE ET RENSEIGNEMENTS FISCAUX

NIF	087800941W	DÉSIGNATION DU CONTRIBUABLE	SPECIMEN DE DECLARATION
TYPE D'IMPÔT	IMPOTS MENSUELS	DATE LIMITE DE PAIEMENT	16 Avril 2018
PÉRIODE D'IMPOSITION	Avril 2018	CENTRE DE GESTION	D.G.E
ÉTABLISSEMENT		OBJET IMPOSABLE	
DATE LIMITE DE DÉPÔT	16 Avril 2018		

ADRESSE DE CORRESPONDANCE LOCALISATION

BAMAKO, DISTRICT DE BAMAKO
MALI

Conformément aux dispositions du Livre de Procédures Fiscales, les opérations ou affaires taxables des impôts et taxes qui composent ce formulaire consolidé doivent être déclarées auprès du Centre des impôts ou de la Direction des Grandes Entreprises ou de la Direction des Moyennes Entreprises dans les quinze premiers jours du mois suivant ou le cas échéant le premier jour ouvrable suivant cette date lorsque celle-ci tombe sur un jour non ouvrable. Les droits en principal et accessoires doivent être versés dans le même délai dans les caisses des responsables précités.

Le contribuable peut être amené à justifier chaque élément de sa déclaration.

	Ligne	Montant
TAXE/VALEUR AJOUTEE		
Chiffre d'Affaires Global Hors T.V.A Réalisé	80	
Chiffre d'Affaires Exonéré Sauf Exportation -Article 195 CGI	81	
Chiffre d'Affaires Réalisé à l'Exportation-Article 195.1 CGI	82	
C.A Exonéré de TVA - Code des Investissements	83	
C.A Exonéré de T.V.A - Code Minier	84	
C.A Exonéré de T.V.A - Code Pétrolier	85	
C.A Exonéré de T.V.A - Promotion Immobilière	86	
C.A Exonéré de T.V.A - Microfinance	87	
C.A Exonéré TVA - Conventions Internationales	88	
C.A Exonéré de TVA - Financements Extérieurs	89	
C.A Exonéré de TVA - Coopérations Bilatérales	90	
Autres Exonérations de Chiffre d'Affaires à la T.V.A	91	
Chiffre d'Affaires Global Exonéré de T.V.A (Lig.:81 à 91)	95	
Chiffre d'Affaires Global Hors T.V.A Taxable (Lig.:80 - 95)	100	
Livraison à soi-même, imposable, effectuée	101	
Portion du C.A Taxable Soumise au Taux Réduit de T.V.A	102	
Livraison à soi-même soumise au Taux Réduit de TVA (5%)	103	
Base Soumise au Taux Réduit de TVA (5%) (Lig.102+103)	104	
T.V.A Brute Collectée au Taux Réduit (5%) (Lig.104 x 5%)	105	
Portion du C.A Taxable Soumise au Taux Normal de TVA (18%)	106	
Livraison à soi-même Soumise au Taux Normal de TVA (18%)	107	
Base Soumise au Taux Normal de T.V.A (18%) (L. 106+107)	108	
T.V.A Brute Collectée au Taux Normal (18%) (Lig.108 x 18%)	109	
Reversement de T.V.A Suite à Régularisation	110	
T.V.A Brute Collectée (Lig. 105 + 109 + 110)	111	
TVA déductible à 100%	112	
Autre TVA déductible au prorata	113	
Prorata provisoire appliqué	114	
Déduction Après Prorata (Lig. 113 x 114)	115	
TVA Retenue à la Source par le Trésor	116	
Complément de Déduction suite à Régularisation	117	
TVA Déductible (Lig. 112 + 115 + 117)	118	
Report de Crédit des Mois Précédents	119	

	Ligne	Montant
Total des Déductions Autorisées (Lig. 118 + 119)	120	
T.V.A Nette à Payer (Lig. 111 - 120)	121	
Crédit de TVA à Reporter	122	
Crédit de TVA à Rembourser	123	
CONTRIBUTION FORF.		
Salaire Brut Mensuel des Employés	242	
Avantages en Espèces et ou en Nature accordés aux employés	243	
Total Brut des salaires et avantages (Lig. 242 + 243)	245	
Sommes ou Avantages en nature exonéré - Article 161 CGI	246	
Sommes ou Avantages en nature exonéré - Article 162 CGI	247	
Allocation versée aux stagiaires - Article 163 CGI	248	
Indemnités Non Imposables à la CF	249	
Sommes, avantages exonérés de CF - Code Investissement	250	
Sommes, avantages exonérés de CF - Accord Cadre ONG	251	
Total Salaires ou avantages exonéré de CF - L.246à251	252	
Total Net Imposable (Lig. 245 - 252)	253	
Base Soumise à la CF - (Lig. 253 Arrondie)	254	
Contribution Forfaitaire à Payer L.:254 x 3,5%	255	
Taux de l'Impôt	500	
I.T.S		
I.T.S Total à Payer	610	
RETENUE A LA SOURCE		
RETENUE À LA SOURCE (ART.94 CGI ET 440 LPF)	400	
Rémunérations Versées aux Membres des Professions Libérales	401	
Sommes ou Revenus Versés pour:	402	
- L'Usage d'un Droit d'Auteur	403	
- L'Usage ou la Concession de l'Usage d'un Brevet	404	
- Les Informations Ayant Trait à une Expérience Acquise	405	
- Des Prestations Fournies ou Utilisées au Mali	406	
Rémunérations,Sommes/Revenus Versés(Lig.401+403+404+405+406)	410	
Rémunérations,Sommes/Revenus Exonerés - Code Minier	411	
Rémunérations,Sommes/Revenus Exonerés - Code Investissements	412	
Autres Rémunérations,Sommes/Revenus Exonerés de Retenue BIC	413	
Total Rémunérations Exonerés de Retenue BIC - L.:411+412+413	414	
Total des Rémunérations Imposables (Lig.:410 - 414)	415	
Charges Forfaitaires Déductibles (Lig.415 x 50%)	416	
Base Rémunérations,Sommes/Revenus Versés Taxable (L.415-416)	417	
Montant Global des Marchés ou Contrats Publics	418	
Autres Marchés, Contrats Publics Exonerés de Retenue BIC	419	
Total des Marchés ou Contrats Publics Imposable-Lig.418-419	420	
Charges Forfaitaires Déductibles (Lig.420 x 90%)	421	
Base des Marchés ou Contrats Imposable (Lig.420-421)	422	
Bases Totales Taxables (Lig.: 417 + 422)	423	
Retenue à la Source Nette à Payer Art.:94 CGI (L. 423 x 30%)	424	
Rémunérations des Prestataires non Identifiés- Art:440NV LPF	425	
Retenue à la Source Article 440 Nouveau LPF (L.425 x 15%)	426	
Retenue à la Source, Art.:94 CGI et 440 NV LPF, (L.424+426)	430	
TAXE-LOGEMENT		
Salaire Brut Mensuel des Employés	211	
Avantages Mensuels en Espèces et ou en Nature des Employés	212	
Total Brut (Lig. 211 + 212)	213	
Base Soumise à la TL Arrondie	219	
Taxe - Logement à Payer	224	
Taux de l'Impôt	500	
TAXE FORMATION PROF.		
Salaire Brut Mensuel des Employés	242	
Avantages en Espèces et ou en Nature accordés aux employés	243	

	Ligne	Montant
Total Brut des salaires et avantages (Lig. 242 + 243)	245	
Sommes ou Avantages en nature exonéré - Article 161 CGI	246	
Sommes ou Avantages en nature exonéré - Article 162 CGI	247	
Allocation versée aux stagiaires - Article 163 CGI	248	
Indemnités Non Imposables à la TFP	249	
Sommes, avantages exonérés de TFP - Code des Investissements	250	
Sommes, avantages exonérés de TFP - Accord des ONG	251	
Total Salaires ou avantages exonéré de TFP - L.246à251	252	
Total Net Imposable (Lig. 245 - 252)	253	
Base Soumise à la TFP - (Lig. 253 Arrondie)	254	
Taxe Formation Professionnelle à Payer (Lig. 254 x 2%)	257	
T.V.A - RETENUE		
Montant global HT des achats de services	211	
Achats de services exonérés de TVA - Article 195 CGI	212	
Achats de services exonérés de TVA- Code des Investissements	213	
Achats de services exonérés de TVA - Code Minier	214	
Achats de services exonérés de TVA - Code Pétrolier	215	
Achats de services exonéré de TVA-Promotion Immobilière	216	
Achats de services exonéré de TVA - Microfinance	217	
Achat de services exonéré de TVA- Financement Extérieur	218	
Achat de services exonéré TVA-Coopérations Bilatérales	219	
Total achats de services exonérés de TVA L.212 à 219	220	
Montant HT des achats de services taxables L.211-220	221	
Portion des achats taxables soumise au taux normal 18%	222	
Portion des achats taxables soumise au taux réduit 5%	223	
TVA retenue sur les fournisseurs au taux normal-Li.222 x 18%	224	
TVA retenue sur les fournisseurs au taux reduit- Li.223 x 5%	225	
Total TVA retenue sur les fournisseurs étrangers L.224 + 225	230	
TAXE EMPLOI JEUNES		
Salaire Brut Mensuel des Employés	242	
Avantages en Espèces et ou en Nature accordés aux employés	243	
Total Brut des salaires et avantages (Lig. 242 + 243)	245	
Sommes ou Avantages en nature exonéré - Article 161 CGI	246	
Sommes ou Avantages en nature exonéré - Article 162 CGI	247	
Allocation versée aux stagiaires - Article 163 CGI	248	
Indemnités Non Imposables à la TEJ	249	
Sommes, avantages exonérés de TEJ - Code Investissement	250	
Sommes, avantages exonérés de TEJ- Accord Cadre ONG	251	
Total Salaires ou avantages exonéré de TEJ - L.246à251	252	
Total Net Imposable (Lig. 245 - 252)	253	
Base Soumise à la TEJ (Lig. 253 Arrondie)	254	
Taxe Emploi Jeunes à Payer (Lig. 254 x 2%)	256	
Taux de l'Impôt (2%)	500	
PRÉCOMPTE		
Montant des achats commerciaux de biens hors TVA	471	
Montant des achats de services hors TVA	472	
Base d'imposition du Précompte (Lig. 471 + 472)	475	
Montant du Précompte retenu (Lig. 475 x 5%)	480	



BAMAKO, DISTRICT DE BAMAKO
MALI

N° DOCUMENT



0212904529

NIF
PÉRIODE D'IMPOSITION
MONTANT PAYÉ

087800941W
Avril 2018

DÉSIGNATION DU CONTRIBUABLE
TYPE D'IMPÔT
CENTRE DE GESTION
CENTRE FISCAL DU CAISSIER

SPECIMEN DE DECLARATION
IMPÔTS MENSUELS
D.G.E

N° COMPTE

DATE

SIGNATURE DE L'AGENT

